

PROCÉDURE PRIMES de
naissance et indemnités de grève :



NAISSANCE :

Envoyer un scan/PDF (PAS de photo) de l'acte de naissance, avec le numéro de compte sur lequel doit être versée la prime vers : Fernand CLAUDE

sfpvsoa.fin.proximus@proximus.be

GRÈVE :

Envoyer un scan/PDF (PAS de photo) de l'extrait de la fiche de paie sur laquelle figure : le jour de grève + nom+ prénom + PER+ numéro de compte vers : Fernand CLAUDE

sfpvsoa.fin.proximus@proximus.be